

FICHE D'INSCRIPTION 2025/2026 ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS

PHOTO (à coller)	Nom de l'enfant : Prénom : Garçon Fille Adresse : Date de naissance : Classe et école fréquentées :
----------------------------	--

Famille	Père	Mère
Nom et prénom		
Adresse		
Adresse mail de la famille (EN MAJUSCULE)	@	
☎ Domicile		
☎ Portable		
☎ Professionnel		

Indiquez ci-dessous les coordonnées de toutes les autres personnes pouvant être contactées en cas de problème ou d'accident ou pouvant reprendre l'enfant. Toute modification de cette liste doit faire l'objet d'un courrier à adresser directement à Mme le Maire :

Nom et prénom	Adresse	Téléphone	Lien de parenté, ami, voisin...

TARIF ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

☐ RESIDENT ST LEU LA FORET : 116€

☐ HORS COMMUNE : 128€

SI VOUS N'AVEZ PAS REMPLI DE FIR (FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS) POUR VOTRE ENFANT DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES, MERCI DE LA DEMANDER ET DE LA RENSEIGNER.

INTERVENTIONS CHIRURGICALES SUBIES

RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS ET CONDUITE A TENIR

Indiquez dans le cadre ci-dessous toutes les informations que vous jugez utiles dans l'intérêt du suivi de votre enfant : (allergies, port de lunettes, lentilles, prothèses auditives, prothèses dentaires, traitement en cours...).

MODALITES DE DEPART APRES L'ACTIVITE

☐ Mon enfant part seul de l'école municipale du sport.

☐ Mon enfant est repris de l'école municipale du sport par un adulte autorisé.

La ville décline toute responsabilité durant le trajet du lieu de l'activité au domicile.

Tout changement doit être impérativement signalé à la Direction des Affaires Scolaires, de l'Enfance, de la Jeunesse et des Sports par courrier ou courriel à sports@saintleulaforet.fr.

Je soussigné(e) Mme, M (indiquez votre nom et prénom)

responsable légal de l'enfant (indiquez son nom et prénom)

1. déclare exact les renseignements portés sur la présente fiche.
2. certifie que la responsabilité civile de mon enfant est couverte par une assurance au cas où il causerait un dommage sur les personnes et/ou les biens.
3. autorise les éducateurs sportifs à prendre, en cas de maladie ou d'accident de mon enfant, toutes mesures d'urgence (y compris éventuellement l'hospitalisation) et m'engage à régler tous les frais consécutifs.
4. autorise la prise de photos ou de films (parutions municipales).
5. atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepte les conditions.
6. m'engage à prévenir les services de la ville de toute modification.
7. autorise les éducateurs sportifs de l'école municipale du sport à prendre en charge mon enfant à la sortie de l'école et à le conduire sur le lieu de l'activité (lundi et jeudi).

Fait à Saint-Leu-la-Forêt, le.....

Signature du responsable légal de l'enfant précédée de la mention « Lu et approuvé »